



Coordonnateur de la fiabilité

Demande R-4285-2024

Réponses à la demande de renseignements no 1 de la Régie de l'énergie



Coordonnateur de la fiabilité

Demande R-4285-2024



Coordonnateur de la fiabilité

Demande R-4285-2024

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 1 DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE (LA RÉGIE) RELATIVE À LA DEMANDE D'ADOPTION DE LA NORME PRC-023-6

GUIDE D'APPLICATION

1. **Références :**
- (i) Pièce [B-0002](#), p. 2 et 3, par. 14;
 - (ii) ERO Enterprise-Endorsed Implementation Guidance, la sous-section [PRC-023-4 R1](#);
 - (iii) [FAQ NERC](#), p. 2.

Préambule :

(i) « Le Coordonnateur précise que la NERC n'a pas produit de document entériné par l'organisme de fiabilité électrique (ERO) intitulé « Implementation Guidance » (Guide d'application). Si un Guide d'application devait être produit par la NERC, il veillerait alors à la publier sur son site internet. »

(ii) Le Guide d'application entériné « PRC-023-4 R1 » est disponible sur le site internet de la NERC. Il se retrouve sous la catégorie « ERO Enterprise-Endorsed Implementation Guidance », à la sous-section PRC-023-4 R1.

(iii) La NERC présente la réponse à une question fréquemment posé sur son site internet :

Q : How do I know if the "older" Implementation Guidance is still relevant?

A : If the guidance is posted under the ERO Endorsed Implementation Guidance section of the [NERC Compliance Guidance](#) webpage then it is still relevant. [...] [nous soulignons]

Demandes :

La Régie comprend de la référence (ii) et (iii) que le *Guide d'application* existe et est entériné pour la norme PRC-023 à la NERC. La Régie constate que le *Guide d'application* pour la norme PRC-023 n'a pas été déposé à titre informatif lors de la consultation publique auprès des entités visées.

- 1.1 Considérant la position de la NERC sur l'applicabilité du *Guide d'application* « PRC-023-4 R1 » pour la version 6 de la PRC-023, veuillez expliquer si le *Guide d'application* « PRC-023-4 R1 » entériné est toujours applicable et pertinent à la norme PRC-023-6.

R1.1 La norme PRC-023-4 a été adoptée par la FERC le 19 novembre 2015¹. Selon le site de la NERC², le *Guide d'application* « PRC-023-4 R1 » a été entériné le 21 mai 2018, ce qui indique que le guide a été entériné en dehors du projet de développement de la norme PRC-023-4 de la NERC.

Considérant la position de la NERC sur l'applicabilité du *Guide d'application* « PRC-023-4 R1 » pour la version 6 de la PRC-023, il est important de noter que l'exigence E1 reste inchangée entre les versions 4 et 5 de la norme PRC-023. De plus, entre les versions 5 et 6 de la norme, l'article 6 de l'exigence E1 a été révisé, passant de « inutilisé » à « abrogé », et l'exigence E2 a été « abrogée ».

Par conséquent, le Coordonnateur juge que le *Guide d'application* « PRC-023-4 R1 » entériné demeure applicable et pertinent à la norme PRC-023-6.

1.1.1. Le cas échéant, veuillez expliquer l'absence de dépôt du *Guide d'application* lors de la consultation publique de la norme PRC-023-6 et veuillez déposer le *Guide d'application* « PRC-023-4 R1 » entériné sur le site du Coordonnateur et le communiquer aux entités visées.

R1.1.1 Le Coordonnateur réfère à la réponse 1.1. De plus, le dépôt de la norme PRC-023-4 à la Régie le 8 octobre 2020, précède le document *Mécanisme de dépôt des normes de fiabilité*³ (le « Mécanisme de dépôt ») ainsi que la décision D-2023-070⁴ du 7 juin 2023 de la Régie, où elle s'est déclarée satisfaite du texte du document Mécanisme de dépôt. Le Mécanisme de dépôt précise à la section 3 que lorsque le *Guide d'application* fait partie du projet de développement de la norme de fiabilité de la NERC et qu'il est approuvé par l'ERO, il sera déposé en version finale par le Coordonnateur au moment du dépôt de la norme à la Régie.

Dans le cadre du projet de développement de la norme PRC-023-6, soit le projet 2021-05, la NERC n'a pas rédigé de *Guide d'application*. Par conséquent, aucun *Guide d'application* n'a été déposé lors du dépôt de la norme auprès de la FERC le 2 mars 2023⁵.

¹ <https://www.nerc.com/pa/Stand/Reliability%20Standards/PRC-023-4.pdf>

² NERC [Compliance Guidance](#)

³ Dossier R-4152-2021, pièce [B-0072](#).

⁴ [D-2023-070, R-4152-2021 Phase 2, 20230607](#)

⁵ [NERC Filings to FERC 2023](#)



Coordonnateur de la fiabilité

Demande R-4285-2024

Pour ces raisons, le *Guide d'application* « PRC-023-4 R1 » n'a pas été déposé à la Régie lors du dépôt de la norme PRC-023-6 le 2 décembre 2024.

À titre informatif et par soucis d'efficience réglementaire, le Coordonnateur a fait la demande de traduction du *Guide d'application* « PRC-023-4 R1 ». Tel que prescrit dans le Mécanisme de dépôt, lorsque la traduction sera complétée, le Coordonnateur enverra une correspondance à la surveillance de la conformité et application des normes de fiabilité de la Régie ainsi qu'aux entités visées afin de communiquer la disponibilité du *Guide d'application*.